

JEAN-CLAUDE PINSON
Poète et essayiste

De la publication littéraire du XXI^e siècle éditée ou reconnue en France et en français par les instances de légitimation, quelles tendances thématiques, stylistiques ou autres, - exemples à l'appui -, peut-on déjà assurément dégager et caractériser ?

Sans doute faudrait-il d'abord s'interroger sur la valeur et le statut des instances de légitimation, à l'heure de la « best-sellerisation » généralisée. Quelles instances sont vraiment aujourd'hui légitimes ?

Il faudrait aussi prendre en compte la nouvelle configuration résultant de la domination devenue sans partage du genre romanesque. Quid de la poésie (de son effacement apparent) ?

Nonobstant ces difficultés, il me semble qu'on peut dégager quelques traits saillants.

D'abord l'emprise du sociologisme : la littérature qui « marche » est de plus en plus celle qui s'empare de thématiques empruntées à l'actualité sociale et politique.

Autre tendance lourde : l'effacement des frontières entre littérature et document (à la façon de Svetlana Alexiévitch, le récent prix Nobel). Parmi les ouvrages récents illustrant cette tendance, on peut citer : *Le Météorologue*, d'Olivier Rolin (Seuil, 2014), ou encore le très récent *Laetitia* d'Ivan Jablonka (Seuil, 2016).

Les écritures du moi sont également aujourd'hui bien représentées, recourant à des formes diverses d'autofiction (Annie Ernaux, Philippe Forest).

Si la fiction cependant conserve ses droits (et elle les conserve plus que jamais), c'est souvent sur un mode ironique, comme parodie des genres les plus populaires (le roman noir, le roman d'aventures...). Plusieurs auteurs des éditions de Minuit illustrent ce courant (Jean Echenoz notamment, mais aussi Tanguy Viel).

À l'écart, plus singulières, quelques œuvres majeures creusent le sillon d'une prose qui n'a renoncé ni à la « profondeur sensible » (au sens de Jean-Pierre Richard), ni

à la gravité historique autant qu'existentielle. Les auteurs majeurs sont ici Pierre Michon, Pierre Bergounioux et Pascal Quignard.

Est-il légitime d'attendre de la critique que s'estompent les distinctions taxinomiques d'usage entre « littérature française » et d'autres figurations littéraires (notamment francophone, beure, migrante, etc.) qui voient le jour en contexte hexagonal ?

La critique, si elle veut être autre chose que taxinomie sociologique, si elle veut être vraiment critique *littéraire*, devrait ne prendre en compte que la *valeur esthétique* des livres, abstraction faite du pedigree des auteurs. Ce n'est guère le cas et bien des livres sont aujourd'hui portés au pinacle (ou simplement remarqués), sous couvert de nécessaire ouverture à la « littérature mondiale », pour des raisons qui ne sont qu'idéologiques. On les promeut en raison de leur thème, de l'histoire qu'ils racontent, de la façon notamment dont ceux-ci satisfont à une attente née de l'importance prise (outre-Atlantique surtout) par les études post-coloniales.

Un nouveau canon littéraire en résulte qui stigmatise à rebours comme « élitiste » toute littérature qui s'attache à ne pas oublier le travail de la langue, la prise en compte de son épaisseur historique, en même temps que la nécessité « poétique » de sa « carnavalisation » – une carnavalisation ouverte à un grand large des langues toujours plus présent (sous l'effet de la mondialisation) à l'horizon de chaque langue nationale.

Plutôt que de s'attarder sur des appartenances géographiques ou ethniques (pseudo-ethniques), mieux vaudrait considérer qu'il y a *des* littératures de langue française, toujours plus ouvertes au tohu-bohu mondial des langues, dans l'hexagone ou hors de l'hexagone, et que la qualité d'une œuvre n'est en rien prédéterminée par ses attaches sociétales et celles de son auteur. Une œuvre forte est souvent au contraire une œuvre intempestive, une œuvre inclassable, rebelle aux catégories du temps, défaisant et déjouant toutes les appartenances et assignations à résidence.

Quelles retombées les nouvelles mouvances de création littéraire suscitent-elles dans / sur la critique et la théorisation littéraires ?

Sans doute l'approche sociologique a-t-elle gagné en importance. Pour le reste, du

côté de la prose narrative, la théorie ne va guère au-delà de taxinomies retouchées. Rien à voir avec les avancées théoriques apparues dans les années 60 et 70 à la suite du Nouveau Roman.

C'est du côté de la poésie (de la poésie élargie à la prose non convenue) que se déploie vraiment, me semble-t-il, l'invention théorique – une invention nourrie, souvent, de philosophie. Je pense à des auteurs comme Christian Prigent (*Ceux qui merdRent*, P.O.L., 1991) ou Jean-Christophe Bailly (*L'élargissement du poème*, Bourgois, 2015). Il est notable et très significatif que les philosophes les plus importants écrivent aujourd'hui, non seulement sur la question de la poésie en général, mais sur la poésie la plus contemporaine (Alain Badiou, Jean-Luc Nancy, Jacques Rancière). La question par exemple d'une « politique » de la littérature, c'est d'abord à propos de la poésie qu'elle est posée. Si les *greenstudies* font très peu de place à la poésie, c'est pourtant à son propos que le débat a lieu d'être (comme j'ai essayé de le montrer récemment dans un bref essai¹).

Enfin, s'il y a des retombées majeures, elles sont à rechercher aussi du côté d'une *théorie de la culture*. Les nouvelles modalités de la littérature (mais aussi de la musique...), liées à la fois aux mutations technologiques les plus récentes (Internet et les réseaux sociaux...) et à la démocratisation des pratiques (à l'émergence de ce que j'appelle le « poétariat ») conduisent certains théoriciens à tenter de penser le nouveau paradigme qui émerge aujourd'hui. Mérite une particulière attention, sous cet angle, un livre récent de Lionel Ruffel intitulé *Brouhaha, Les mondes du contemporain* (Verdier, 2016).

¹ *Autrement le monde (sur l'affinité de l'écologie et de la poésie)*, Joca Seria, 2016.